

## Indices/Bourse

Bilan 2010 / Perspectives 2011  
Les analyses et les conseils  
de nos Experts

Marchés émergents :  
L'inflation du prix des actifs  
est le risque le plus important

Marchés américains :  
voyez grand, misez gros !

L'Or en perspective

## Gestion d'actifs

L'investissement en capital  
dans l'économie présente

## Gestion de patrimoine

La 1<sup>ère</sup> EHPAD Outremer

Sofica : un véhicule d'investissement  
original au service de la Culture

Les tribulations  
de la fiscalité environnementale

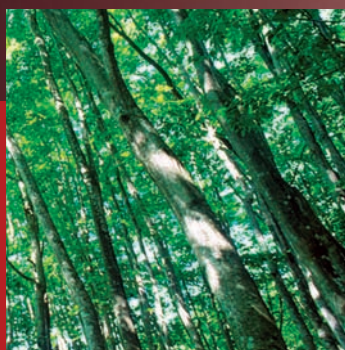
## Palmarès 2010

FCPI - Fonds Communs  
d'Investissement dans l'Innovation  
FIP - Fonds d'Investissement de Proximité



## Forex

L'année 2010 sur le marché des changes



**Matières premières**  
La filière bois : un vaste potentiel  
environnemental et économique

Belgique : 6,70 EUR

M 06250 - 15 - F: 4,80 € - RD



# La filière bois, un vaste potentiel

Dans son rapport « Mise en valeur de la forêt française et développement de la filière bois » remis à Nicolas Sarkozy en avril 2009, l'ancien ministre de l'Agriculture Jean Puech décrit la forêt française comme « un potentiel dormant ».

Romain Svartzman  
Chargé d'affaires  
A Plus Finance



**E**n effet, la situation est paradoxale : le massif forestier français est le plus important d'Europe occidentale et couvre 30% de la surface du pays. La filière bois emploie près de 450 000 personnes dans des métiers divers tels que les scieries, le travail du bois (papier, meubles...), la construction-bois ou la production d'énergie (chaleur et électricité), pour un chiffre d'affaires total de 60 milliards d'euros. Quant à la production de bois à finalité énergétique, elle a représenté près de 7% de la production totale d'énergie primaire en 2009, ce qui en fait la principale énergie renouvelable loin devant l'électricité hydraulique (3,8%) ou encore l'éolien (0,4%).

Pourtant, la filière reste très largement sous-exploitée et la France est à la traîne en termes de consommation de bois par habitant : par exemple, la consommation de bois-énergie par habitant y est six fois moins importante qu'en Suède, et près de trois fois moins importante qu'en Autriche. Par ailleurs,

une large partie de la matière première utilisée est importée, tant pour le bois-énergie que pour la construction-bois, à tel point que la balance commerciale du bois représente le deuxième poste du déficit extérieur de la France (6,3 milliards d'euros

en 2008), suivant de près le poste de l'énergie. Pour donner à la filière les moyens de son développement, tant pour le bois-énergie que pour la construction-bois, d'importantes mesures ont été mises en place ces dernières années : appels d'offre de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour développer des unités de cogénération (production d'électricité et de chaleur) à partir de biomasse ; mise en œuvre du Fonds Chaleur, doté de 1 milliard d'euros pour la période 2009-2011, afin de développer la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables, revalorisation du tarif de rachat de l'électricité issue de la biomasse...

Aujourd'hui, la filière a déjà commencé une profonde mutation, soutenue par l'objectif du Grenelle de l'environnement de porter la part d'énergies renouvelables à 23% de la production énergétique totale en 2020, ce qui pourrait faire doubler la production de chaleur à partir de bois.

La filière est également impactée par les évolutions dans l'immobilier, et notamment la très ambitieuse réglementation thermique 2012 qui impose à tous les bâtiments neufs, à partir de 2013, de consommer moins de 50KWh/m<sup>2</sup>/an (soit environ trois fois moins que la moyenne actuelle) : ce nouveau cadre a considérablement accru la demande de constructions en bois, et certains acteurs commencent d'ores et déjà à se positionner comme les futurs leaders de ce marché.

Le boom récent de ces deux marchés du bois-énergie et de la construction-bois fait également apparaître de nouveaux besoins dans la logistique de la filière. Celle-ci est en effet constituée de nombreuses PME faiblement capitalisées qui ne peuvent garantir des approvisionnements de matière première en quantités importantes. L'émergence d'acteurs structurants sera un aspect-clé pour donner de la visibilité au secteur, et des opportunités apparaîtront sur

*La forêt française, une vaste ressource  
insuffisamment exploitée - Photo : © E02*



Camion de sciure E02. La sciure, résidu de l'industrie du sciage du bois, sert notamment à fabriquer des granulés bois.  
© Sébastien Rabany pour E02

ce marché de l'approvisionnement. A moyen terme, le marché français du bois pourrait également profiter des efforts de l'ONF (Office national des forêts) visant à rendre les projets carbonés forestiers éligibles au marché européen des quotas de CO<sub>2</sub>. Le FIP A Plus Planet 10 a pour objectif d'accompagner le développement de ces nouveaux marchés, qui s'avèreront essentiels pour répondre aux enjeux environnementaux des prochaines années.

A Plus Finance, gérant de la gamme de fonds A Plus Planet, est déjà présent dans ce secteur : la société de gestion a investi 5 millions d'euros au capital d'E02, spécialisée dans la production de granulés bois, un combustible destiné à alimenter les appareils de chauffage dédiés (chaudières, poêles...) des particuliers, des collectivités et des industries. Le granulé bois constitue une solution écologique et économique, dont le prix est proche du chauffage au gaz mais 6 fois moins polluant en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Dans un marché en plein essor (la production européenne a augmenté de 140% entre 2004 et 2008) mais encore peu structuré, E02 souhaite s'imposer en profitant du soutien de ses actionnaires parmi lesquels figure également l'ONF, qui gère près de 30% des forêts françaises.

Le Livre Blanc de l'énergie bois, rédigé par E02 et l'ONF en 2009, rappelle que sur les 103 millions de m<sup>3</sup> de bois produits chaque année, 36% seulement est commercialisé ; les 66 millions de m<sup>3</sup> restants n'étant pour leur majorité pas prélevés ou autoconsommés. En utilisant seulement 12 millions de m<sup>3</sup> sur ces 66 millions non commercialisés, cela serait

## Aujourd'hui, la filière bois a déjà commencé une profonde mutation, soutenue par l'objectif du Grenelle de l'environnement de développer la production d'énergies renouvelables.

Romain Svartzman - Chargé d'affaires chez A Plus Finance

suffisant pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement concernant l'utilisation du bois. Cet objectif, bien que modeste au regard de la capacité disponible, représente un réel essor de la filière et la création de nombreux emplois non délocalisables.

Pour exploiter ce potentiel dormant, il sera essentiel de renforcer la structure capitalistique de nombreuses PME présentes dans la filière et souhaitant se positionner sur les nouveaux marchés tels que le bois-énergie, la construction-bois ou l'approvisionnement. ■

